

PROCES VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION SNEA

Limoges, le 13 septembre 2017

Président de séance :

FLAMME Daniel *Président du SNEA*

Secrétaire de séance :

TABOGA Léon *Chargé de mission technique et environnement FNSA*

Participants :

- **FLAMME Daniel** (*Flamme Assainissement*), **EVEILLEAU Guy** (*Sarp*), **BIANCATO Fabrice** (*SOS Vidange Assainissement*), **PERALTA David** (*Assainissement 81*), **CLEMENT Guillaume** (*Resology*), **ALARY Christophe** (*SARP SO*), **SOULAGE Didier** (*SME*), **SERRAILLE Ludovic** (*JB Bonnefond, Suez*), **FOULON Samantha** (*Déléguée Générale FNSA*), **FELON Thomas** (*DETRE*), **CARVALLO Gilles**, **TABOGA Léon** (*FNSA*)

Ordre du jour :

- *Dossier amiante*
- *Prise de compétence des collectivités*
- *Norme FD P16-009 Eaux de ruissellement*
- *Révision du Panorama des techniques de traitement des déchets d'assainissement et guides de bonnes pratiques : les outils interactifs*
- *Engagements communs FNSA/IFAA/CNATP*
- *Questions diverses*

- **Dossier amiante**

La FNSA s'est engagée par différentes conventions pour effectuer des mesures d'empoussièrement, afin de déterminer s'il existe des risques d'exposition des opérateurs lors des prestations en hygiène immobilière et en curage des réseaux d'assainissement. L'objectif est de savoir si, dans les conditions normales, représentant des prestations classiques (ouvrage, débit, pression,...), les opérateurs sont exposés ou non.

Les administrateurs font alors remarquer que les contraintes techniques dues à ces tests peuvent parfois influencer sur la nature de la prestation simulée (nombre de passage important de la tête de curage sur le même tronçon par exemple). Ces conditions de mesure pourraient donc être défavorables pour les mesures d'empoussièrement. Néanmoins, malgré cela, les résultats vont plus ou moins dans le bon sens et cela pourra être au contraire un argument de s'être placé dans des conditions parfois défavorables.

Au jour d'aujourd'hui une dizaine de chantiers ont eu lieu, hygiène immobilière et réseaux assainissement confondus, les résultats et conditions d'intervention sont présentés aux administrateurs. Des fiches de synthèse des résultats seront réalisées par la FNSA et des documents d'aide à la mise en place des chantiers tests seront mis à disposition des entreprises pour la préparation des chantiers.

Les difficultés opérationnelles rendant parfois complexes l'interprétation des mesures, il est primordial de les multiplier de manière à avoir une capacité d'interprétation et de pouvoir revendiquer une étude représentative. L'objectif est d'atteindre une trentaine de mesure d'ici fin mars 2018.

Enfin, les administrateurs font remarquer qu'il serait intéressant d'avoir un retour du ressenti des opérateurs ayant participé à un chantier test.

- **Prise de compétences des collectivités**

De plus en plus de collectivités prennent les compétences assainissement (collectif et non collectif) et s'équipent en moyens humains et matériels pour réaliser les prestations. Ces politiques de prise de compétences se multiplient et menacent notre profession.

Devant ce constat, les administrateurs échangent sur les possibilités de réaction. Différents angles sont envisageables : carence de prestation privée justifiant ou non la prise de compétence des collectivités, concurrence déloyale, emploi, arguments économiques : entreprise plus rentable pour la collectivité qu'un service communal. D'une manière générale, il est important de construire un réel argumentaire, qualifié, quantifié voir chiffré et de ne pas réagir de façon trop défensive et être perçu comme un simple lobby.

Il est donc entendu que le syndicat regroupera ses arguments et informations sur le sujet et consultera ensuite des cabinets d'avocats en droit public. L'objectif est de savoir, très clairement, quels sont les leviers à actionner de manière à avoir une action efficace sur le sujet.

- **Norme FD P16-009 Eaux de ruissellement**

La dépollution des eaux de ruissellement est un enjeu majeur de la reconquête des masses d'eau. Cette gestion et dépollution des eaux pluviales est identifiée comme une des voies de développement de l'assainissement dans les années à venir.

L'absence de référentiel dans ce domaine est néanmoins un frein au développement de ce marché. Pour pallier à cette lacune, un groupe de travail, le GE7, a été mis en place dans le cadre de la PE16-Assainissement à l'AFNOR.

Ce groupe a pour objectif de réaliser un fascicule documentaire ou une norme permettant d'établir les lignes directrices pour la conception, l'installation et l'exploitation des dispositifs de dépollution des eaux pluviales. Il regroupe actuellement des constructeurs d'équipement, le ministère de l'environnement, des bureaux d'études et chercheurs, le CEREMA, l'FFSTAR, des collectivités via la FNCCR, le CSTB, l'agence de l'eau Seine-Normandie et la FNSA.

Dans les freins du marché l'exploitation de ces dispositifs et le devenir des produits de curage constituent des points essentiels.

Les administrateurs sont amenés à se prononcer quant à leur volonté de participer à ces travaux de normalisation, en créant éventuellement un groupe de travail dédié au sein du SNEA. Il est donc demandé à l'animateur du GE7 de communiquer la dernière version de la norme en cour de rédaction ainsi que de formuler clairement les attentes du GE7 vis-à-vis du SNEA.

- **Révision du Panorama des techniques de traitement des déchets d'assainissement et guides de bonnes pratiques : les outils interactifs**

Un travail est en cours afin d'élaborer des guides de bonnes pratiques, ainsi qu'un guide d'aide au choix pour les techniques de traitement des déchets. L'objectif est de fournir un outil globalisé, fournissant des informations concrètes aux adhérents, que ce soit en termes de prestation, de traitement ou de gestion des déchets. Ces outils seront mis en place sur le site internet de la Fnsa, de manière à faciliter leur utilisation et leur actualisation. Une partie de l'information pourra être diffusée publiquement, l'autre réservée aux adhérents.

Les intérêts sont en réalité multiples. Tout d'abord fournir un outil globalisé et interactif aux adhérents. Ensuite, s'imposer comme une référence métier sur toutes ces prestations et donc mettre en avant le syndicat (vis-à-vis de potentiels adhérents mais également des différentes institutions). Enfin, il s'agira également d'un outil de communication fort puisque le syndicat pourra mettre en avant ces positions vis à vis des pratiques, par exemple certaines prestations comme l'entretien des centres de lavage des véhicules légers.

Fiches de bonnes pratiques :

Les fiches de bonnes pratiques traiteront plusieurs prestations :

- Bacs à graisse
- Aires de lavage des véhicules légers
- Micro-stations
- ...

L'ensemble de ces fiches seront rassemblées en memento avec des renvois, le cas échéant, vers l'outil d'aide au choix pour le traitement des déchets (ex panorama) ainsi que la base de données SINOE.

Pour cela des groupes d'échanges pourront être créés au sein du Snea. Certains groupes pourront faire appel à des personnes extérieures : CNPA pour les aires de lavage, IFAA pour les micro-stations.

Révision du Panorama des techniques de traitement des déchets d'assainissement :

L'objectif est de réaliser un outil plus pratique et plus opérationnel que le précédent, dans le but d'aider les adhérents dans leur choix de filière de traitement pour les déchets d'assainissement (collectif ou non collectif, mais non dangereux dans un premier temps).

Pour cela des éléments techniques (théoriques et pratiques) seront fournis, ainsi que des éléments concernant l'exploitation, l'approche des coûts (investissement et fonctionnement) ainsi que le contexte réglementaire.

Pour ce qui est de la forme, le document sera transformé en pages actives sur le site internet de la FNSA, dans l'espace adhérent, avec comme point d'entrée le type de déchet à traiter. Le guide d'aide au choix sera directement relié aux fiches de bonnes pratiques (par exemple bonnes pratiques pour l'entretien des bacs à graisse renvoyant ensuite sur les filières de traitement possibles des graisses).

Une fois le déchet à traiter choisi, l'architecture serait la suivante :

- 1- Définition du déchet
- 2- Caractéristiques du déchet
- 3- Contrôle et surveillance de la qualité du déchet en entrée de traitement
- 4- Présentation des choix de filières possibles avec enchaînement de différentes étapes de traitement (schéma)
 - En cliquant sur une étape de traitement (exemple « dégrillage ») s'affiche alors :
 - a- Principe
 - b- Exploitation
 - c- Réglementation

Ainsi, pour chaque étape l'adhérent aura connaissance des avantages et inconvénients pour faire son choix, tout en gardant la vision globale de la filière complète finale.

En sortie, les filières possibles seront proposées aux adhérents, avec l'ensemble des informations pour gérer le traitement en interne ainsi qu'un renvoi à la base de données SINOE pour connaître les exutoires disponibles en externe.

- **Engagements communs FNSA/IFAA/CNATP**

Judi 31 août une réunion entre la FNSA, l'IFAA et la CNATP s'est déroulée suite aux différents échanges concernant une volonté commune à nos trois structures.

A ce jour, cette volonté est la suivante : s'engager en termes de messages communs à porter sur les thématiques ANC. Par la suite s'en suivra la mise en place d'une convention de partenariat dans le but d'organiser des groupes de travail (FNSA, IFAA et CNATP) pour produire des documents et agir de manière concertée entre professionnels, si les positions font l'unanimité entre les trois parties.

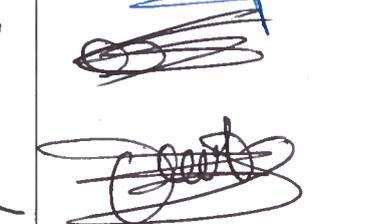
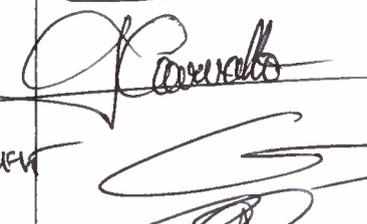
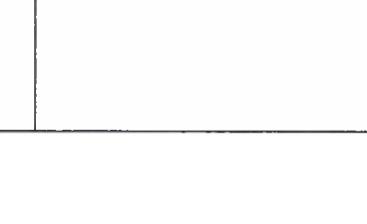
- **Questions diverses**

D'une manière générale, les administrateurs s'accordent à dire que le nombre de dossiers en cours et à venir est conséquent. Il est donc primordial de définir, de prioriser et d'organiser les travaux (création de groupes de travaux, de référents par dossier).

Le prochain conseil d'administration est fixé au mercredi 29 novembre et devra acter notamment, la planification des travaux de 2018.

Sans autres points à l'ordre du jour, Daniel FLAMME clos la séance à 18h10.

**FEUILLE DE PRESENCE
CONSEIL D ADMINISTRATION
13 SEPTEMBRE 2017
LIMOGES**

NOMS	SOCIETES	EMARGEMENT	Adresse EMAIL
EVEINETH	SARL		
FERRIER Daniel	SNGA / Ferrerie Ass.		
SOULAGE Stéphan	SME / World		
PERALTA David	ASSAINISSEMENT		
FOULON	FNSA		
FELON Thomas	DETRE		
SERRAILLE - L	JB Bouffard Suez		
BIANCATO FABRICE	fos ci day A mai wren		
CARVALLO			
ALARY	SARL SUD OUVRE		
CLEMENT	RESOLOGY		
TABOGA	FNSA		